

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES D
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DECEMBRE 2020**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 25
- de votants 27

L'an deux mil vingt

Le dix-sept décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après
convocation légale,

Sous la présidence de Philippe BAUDRIN, Maire de
MAING

OBJET

**DROITS DE PLACE SUR LE
DOMAINE PUBLIC -
INSTALLATION D'UNE PIZZERIA**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G.
COLLET C. RIFF MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX
S. SPOTO A. MALABOEUF H. DUMOULIN L.
BLONDEAU L. PHILIPPE A. DEVEMY B. LE
MAIGNENT C. GRAND H. LEDOUX JC. REZIGA F.
COQUELET S. GLINEUR G. MONTAY A. AIT BAHA
JM. DELANNOY C. MERCIER I. PLOUVIER B.
MERESSE

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la mairie le 17/12/2020
Et que la convocation du Conseil avait
été faite le 11/12/2020

Etaient excusés : V. PORQUET S. PIROTTE

Procurations respectives à : C. COLLET P. BAUDRIN

Un scrutin a eu lieu, Laura PHILIPPE a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire indique qu'il a consenti une autorisation d'occupation du domaine public à titre gratuit à
la S.A.R.L. PIZZA SAN REMO pour la période de juin 2007.

Il propose au Conseil Municipal d'instaurer un droit de place trimestriel à compter de juillet 2007 et
propose de le fixer à 20 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Fixe le montant du droit de place trimestriel de la S.A.R.L. PIZZA SAN REMO à 34,65 € (33,00 €
en 2020) à compter du 1er janvier 2021, payable trimestriellement par avance, en application de
l'article L 2331-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les droits de place seront perçus par avance entre les mains de Monsieur le Trésorier de la
commune en poste à MARLY LEZ VALENCIENNES, sur émission d'un titre de recettes imputé à
l'article 70321 du budget communal.

Vote : à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 18 décembre 2020
la Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

